



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



AMBASSADE DES CONFRÉRIES NOUVELLE AQUITAINE

Porteuse du Projet de la Reconnaissance des Confréries
au Patrimoine Mondial, Culturel et Immatériel de l'UNESCO

FICHE D'IDENTIFICATION "UNESCO"

Indispensable pour l'inscription de votre Confrérie

		Confrérie des Buveux de Bernache de Mazé-Milon en Anjou							
Adresse		5, rue de Verdun - 49630 Mazé							
Sites		https://confreriedesbuveuxdebernache.com/							
Courriel									
Date de création	23/10/1981	Nombre de Membres	11	F	5	H	6	Nombre d'Adoubés	
									
Grand Maître	Raymond FLORANCE		06 88 76 65 13	@	martine.florance@gmail.com				
Président				@					
Grand Epistolier	Dominique HORMAN			@					
Trésorière	Martine FLORANCE			@	martine.florance@gmail.com				
Historique									
La confrérie œuvre pour la protection du Patrimoine régional et culturel sous toutes ses formes. L'altruisme de ses membres vous invite à les rejoindre. En 1981, au bar des Floralties à Mazé, Emile Joulain, poète patoisant et son inséparable comparse, Marcel Chalain, ont fondé la Confrérie des Buveux de Bernache de Mazé en Anjou. Après avoir philosophé autour du petit vin blanc, les deux compères ont décidé de créer une confrérie. Dans nos assiettes on y mettra notre amitiés et notre cœur et dans nos verres, une Bernache, premier jus de nos pressoirs. Le mariage des racines de notre terroir, du vent de chez nous et de l'eau de nos rivières... rendrons heureux nos paysans, poètes à l'heure du soir. La nappe rose du bar sera passée sur un sarreau noir de paysan, un soleil ou tournesol illuminera notre chapeau de paille (ou feutre maintenant), symbole des gens de la terre !									
Produits et Traditions									
Emile Joulain fut le premier Grand Maître en 1981 et jusqu'en 1989. Il fut nommé Chevaliers des Arts & Métiers. Marcel Chalain lui succédera de 1989 à 1998 et sera remplacée par Françoise Bernard jusqu'en 1992. Jules Frémont dit « p'tit Jules » grand complice d'Emile Joulain, fut barde, puis Grand Maître au décès de son complice Emile en 1992. A cette époque, Odette Labre prend la responsabilité de barde. Leurs qualités respectives furent officialisées à l'Assemblée Générale de Mars 1993. Chez les buveux, le rôle de Grand Maître, doyen de la Confrérie est essentiel, même s'il ne faut pas négliger celui du Président Georges Sourdot qui occupera le poste de 1992 à 2001. Le « p'tit Jules » avec son patois et sa jovialité, continuera à rédiger les poèmes. Madeleine Charles, sera vice Présidente jusqu'en 2002. La santé du Président et du chef d'orchestre, ne permettra pas la tenue du Chapitre de l'an 2000. Les 3 chapitres suivants ont été tenus à Saulgê, ou Odette Labre est nommée officiellement Grand Maître en 2001. Et, comme aiment le dire, les Buveux, « notre Grand Maître de cœur restera le gas 'Mil (Emile Joulain) ». L'intemporel a transmis son patois et ses rimiaux. La tradition ne meurt pas, elle demeure. Les gars de la Bernache défendent les produits de Terroir. Et en 2011, Raymond Florance, est élu Grand Maître. Symbole des gens de la terre. Notre emblème : un petit pichet autour du cou pour déguster la Bernache, qui montrera la grandeur de notre humilité. Il nous restera qu'à chanter notre terroir et louer l'amitié des gars de Mazé à travers notre Chapitre annuel... Voici en quelques lignes notre Confrérie où règne la sympathie. <i>Vin nouveau légèrement fermenté, la Bernache se boit 4 à 5 jours après les vendanges. C'est ce premier jus de raisin en début de fermentation alcoolique. Elle se buvait à la veillée du samedi soir, accompagnée de châtaignes grillées et de rimiaux. Quelques amateurs perpétuent ce rituel.</i>									
Vos Chapitres	7 octobre 2023	Lieu							
		Lieu							
Vos Manifestations		Lieu							
		Lieu							
Fonction Nom et Prénom	Trésorière Martine FLORANCE						Date	12/07/2023	
Cette fiche est à retourner à : acna33000@gmail.com									
Vous pouvez joindre à cette fiche, une page ou deux et autres documents pour compléter vos informations									